FORMATION PLANTES ET SANTÉ EN PRÉSENTIEL

PRÉSENTATION DU CURSUS DE FORMATION EN 3 ANS / 2025 - 2028

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Connaître et reconnaître les plantes sauvages, savoir les récolter, les nommer, les utiliser pour se soigner ou s'en nourrir.

À l'issue de cette formation, les étudiants seront capables dans un cadre privé ou professionnel :

- de conseiller l'usage des plantes et des produits à base de plantes dans un objectif santé, bien-être ;
- de réaliser différentes préparations galéniques simples à base de plantes ;
- d'animer des activités visant à la connaissance des plantes et à la sensibilisation du public aux plantes sauvages comestibles, aromatiques et médicinales.

MODALITÉS

Les cours se déroulent à Paris et les sorties botaniques en région parisienne selon un planning établi (hors examens) :

- Cycle 1 : 10 week-ends de sept. à mai ou 4 semaines de sept. à mars ;
- Cycle 2 : 11 week-ends de sept. à juin ou 4,5 semaines de sept. à mai ;
- Cycle 3 : 10 week-ends de sept. à juin.

Nombre d'étudiants en présentiel : 2 promotions de 25 étudiants en cycle 1 le week-end et 1 promotion de 30 étudiants en semaine. Ces promotions poursuivent ensuite leur cursus en cycle 2 puis en cycle 3.

STAGES D'ENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN

4 stages d'enseignement sur le terrain, à temps plein font partie intégrante de cette formation :

- en cycle 1 et en cycle 3 : 1 stage de 6 jours au printemps,
- en cycle 2 : 1 stage de 5 jours au printemps et un stage de 6,5 jours en été ouvert uniquement aux étudiants qui passent les examens de reconnaissance.

Ces périodes de formation en pension complète, hors région parisienne, sont obligatoires pour les étudiants en cycles 1 et 2 passant les examens.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications
1	161h de cours, ateliers et sorties botaniques, 22h de visio-vidéo, 48h de stage sur 6 jours, 9h d'examens	Capacité de l'École des Plantes de Paris
2	174h de cours, visios, ateliers, sorties botaniques 40h et 52h de stage sur 5 et 6,5 jours, 6h d'examens	Diplôme de l'École des Plantes de Paris Qualification d'herboriste
3	152 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 48h de stage sur 6 jours, 6h d'examens	Diplôme supérieur de l'École des Plantes de Paris

DÉBOUCHÉS

Outre une utilisation des connaissances dans la sphère privée, cette formation s'inscrit de plus en plus souvent dans un objectif professionnel dans le cadre d'un projet d'insertion vers un métier de l'herboristerie :

- de vente et conseil en direct ou en magasin spécialisé ;
- de cueillette et transformation de plantes médicinales ;
- d'animation nature, d'enseignement et de formation ;
- en salariat privé et pour des activités diverses.
- ou/et vers un métier en lien avec la botanique.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1er février de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre. En cycle 2 et 3, inscription en présentiel garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation en présentiel du cycle précédent. Les étudiants de cycle 1 par correspondance peuvent s'inscire en cycle 2 présentiel s'ils ont obtenu une moyenne minimum de 8 aux examens.

Formation permanente 11 77 05231 77 - Siret 35261368100050
Etablissement d'enseignement supérieur privé

30/01/2025

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à toute personne majeure. Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour s'assurer que l'adaptation des modalités logistiques et pédagogiques permet l'accessibilité à la formation.

Cette formation nécessite un travail personnel important.

PRÉREQUIS

Majorité requise. Compréhension et expression en français sans exigence de diplôme.

DURÉE

Trois ans (cycles 1 à 3)

VALIDATION / ÉVALUATION

- <u>Pour les étudiants de cycle 1</u> début juillet :
  - o Évaluations écrites par matière ;
  - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraiches et 20 plantes sèches
- <u>Pour les étudiants de cycle 2</u> :
  - o Évaluations écrites par matière en sept. ;
  - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraiches et 50 plantes sèches (en fin de stage d'été) ;
  - o Présentation d'un herbier.
- <u>Pour les étudiants de cycle 3</u> :
  - o Évaluations écrites par matière début juillet;
  - o Présentation d'un mémoire élémentaire ;
  - o Soutenance facultative d'un mémoire d'étude supérieure devant le corps professoral.

- **Le livret d'organisation des examens** décrivant précisément le cadre et les règles d'organisation est diffusé au printemps de chaque année.
- Diplômes non reconnus par l'état, obtenus après validation des examens de chaque cycle et des cycles précédents.
- Examen de rattrapage par matière prévu annuellement.
- Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- Pour passer les examens écrits et de reconnaissance d'un cycle, il faut avoir passer les examens écrits et de reconnaissance du cycle précédent.
- **Les examens sont obligatoires** pour les étudiants en formation professionnelle notamment pris en charge.

École des Plantes de Paris
22 rue Henri Regnault
75014 Paris
01 40 33 48 93
secretariat@ecoledesplantes.fr

TARIFS 2025
PLANTES ET SANTÉ EN PRÉSENTIEL*

FORMATION PLANTES ET SANTÉ PRÉSENTIEL

		DURÉE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1	Coût pédagogique	161h	1935€	2175 €
	Stage de printemps	48h	890 €	990 €
	TOTAL	**209h**	**2825 €**	**3165 €**
CYCLE 2	Coût pédagogique	174h	2090 €	2350 €
	Stage de printemps	40h	950 €	1050 €
	Stage d'été	52h	1150 €	1250 €
	TOTAL	**266h**	**4190€**	**4650 €**
CYCLE 3	Coût pédagogique	152h	1825 €	2055 €
	Stage de printemps	48h	910 €	1010 €
	TOTAL	**200h**	**2735 €**	**3065 €**

Frais de dossier et adhésion : 70 € / an
A**compte** : un acompte de 200 € sur le prix de la formation est demandé à l'inscription

École des Plantes de Paris
22 rue Henri Regnault
75014 Paris
01 40 33 48 93
secretariat@ecoledesplantes.fr

Formation permanente 11 77 05231 77 - Siret 35261368100050
Etablissement d'enseignement supérieur privé